



SALLENELLES

LE PETIT CANARD
N° 22
JUIN 2023



Construite en 1927 par Michel Sainrat, l'Hostellerie de la Sauvagine deviendra l'Hostellerie du Canard Piqué, hotel-restaurant très prisé de la clientèle parisienne. Des parties de chasse sont organisées dans la baie. Le Conseil Général du Calvados acquiert cet hôtel en 1980. (1)



La maison de la nature s'ouvre au public en 1981. Elle est animée par le CPIE (centre permanent d'initiation à l'environnement) et propose de nombreuses animations tout public.

(1) Extrait du livre Sallenelles, 1000 ans d'histoire d'Annie Fétu Françoise Passera

INFOS UTILES

MAIRIE Tél: 02 31 78 72 07 E-mail : mairie.sallenelles@orange.fr

Horaires d'ouverture au public : Mardi et Vendredi de 17 H à 18H30

Site Internet : www.sallenelles.net

Pages Facebook : Sallenelles

Le relais des producteurs

En cas d'urgence :

Laurent LEMARCHAND	06 41 87 99 23
Christophe BUSSON	06 04 52 91 83
Pascale DAGORN	06 64 95 81 97

Urgence médicale : 15 Appel d'urgence européen : 112 Cross Jobourg : 196

Gendarmerie : 17 Sans-abri : 115 (Secours en mer)

Pompiers : 18 Enfance maltraitée : 119

Brigade Gendarmerie de Troarn : 02 31 15 07 28

Assistance sociale : Circonscription Caen-Est Rue Jules Guesde 14460 Colombelles

Tél : 02 14 47 55 10

Point info 14 : Vos référentes à Merville-Franceville : Aurélie Niard et Gaétane Bonnet

1 rue Alexandre de Lavergne 14810 MERVILLE-FRANCEVILLE-PLAGE

tél. 02 61 53 59 21 pointinfo14-merville@normandiecabourgpaysdauge.fr

Animaux errants : Prévenir la mairie ou laisser un message sur la page Facebook.

En cas d'absence, prévenir le maire ou un des adjoints.

Sallenelles a signé une convention avec la SPA de Verson qui prend en charge l'animal.

Frelons asiatiques : Prévenir la mairie si vous découvrez un nid. Un prestataire habilité par la Fredon sera désigné pour détruire le nid.

Directeur de la publication: Lemarchand Laurent

Commission communication : Pascale Dagorn, Jérôme Maheux, Paola Chrétien, Junior Brichart, Catherine Martin-Lelièvre, Yolande Masselin.

Photos: Laurent Lemarchand, Yolande Masselin, Pinterest, page FB de la maison de la nature, page FB des fromages de Tilly, site de l'OFB, site d'Amfreville, page FB de Merville-Franceville, page FB de l'AMCBP.

Rédaction et mise en page : Yolande Masselin

Impression: CDA Le coin des Archis Hérouville



Bonjour à toutes et à tous,

Voici l'été qui arrive avec cette année encore un risque de sécheresse et les effets dûs au réchauffement climatique de plus en plus présents et visibles.

La première actualité de notre village est l'embauche de Christophe aux services des espaces verts et de la propreté du village. Après un stage obligatoire, le voici titulaire de la fonction publique depuis le 1^{er} juillet.

Elise, notre nouvelle secrétaire, quant à elle, vient de démarrer sa première année en tant que stagiaire.

Notre relais des producteurs ouvre ses portes pour la 3^{ème} année consécutive. Les fromages de Tilly et les nouveaux maraîchers bio, les potagers de Louis et Joséphine, sont présents. Le démarrage de cette nouvelle saison est bon avec des produits de qualité et une fréquentation en hausse. N'hésitez pas à aller les rencontrer et découvrir leurs produits.

Je n'oublie pas nos 3 commerces la boulangerie, le bar tabac et le salon de coiffure.

L'activité yoga, qui était en essai depuis la rentrée, est concluante et devrait se renouveler à la rentrée prochaine.

L'association Café, Vanille, Chocolat fonctionne toujours aussi bien avec de nombreux adhérents.

La foire aux greniers organisée par le comité des fêtes a également rencontré un beau succès.

Nous voulons également remettre en place un spectacle de fin d'année, la chorale Arpador se produira en décembre, pour nous proposer un spectacle de Gospel.

Grâce à la contribution de tous, notre village s'anime et vit au quotidien. A ce sujet, une nouveauté dans le p'tit canard, vous pouvez vous exprimer. Donnez votre avis, des idées, des suggestions, des remarques, pour le village et nous les étudierons.

Bonne lecture de notre nouveau numéro du p'tit canard préparé avec soin par la commission communication.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances ensoleillées.

Laurent Lemarchand



BUDGET COMMUNAL

BILAN BUDGET 2022

Fonctionnement		Investissement	
Recettes	211 416,33 €	Recettes	10 285,04 €
Dépenses	159 587,69 €	Dépenses	17 100,77 €
Excédent 2022	51 828,64 €	Déficit 2022	- 6 815,73 €
Report excédent antérieur	135 845,57 €	Report déficit antérieur	- 6 776,93 €
Total excédent cumulé	187 674,21€	Total déficit	-13 592,66 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement d'un montant de **187 674,21 €** de la manière suivante :

- Report au 002 : **174 081,55 €**

- Report au 1068 : **13 592,66 €**

BUDGET PREVISIONNEL 2023

Fonctionnement		Investissement	
Recettes	191 922,00€	Recettes	44 163,66 €
Report excédent antérieur	174 081,55€	Déficit 2022	-13 592,66 €
Dépenses	366 003,55 €	Dépenses	30 571,00 €

BUDGET COMMUNAL

TRAVAUX et ACHATS 2023

Travaux	Montant TTC	Entreprises		
1 Réfection façade arrière de la mairie	12 496,14 €	Maxime DECAEN	14850	Escoville
2 Réfection mur du cimetière	5 814,00 €	Maxime DECAEN	14850	Escoville
3 1 cuisinière + hotte pour la salle des fêtes	3 028,20 €	Tecnorest	14460	Colombelles
4 1 enceinte sono pour les cérémonies	488,90€	Mélody Music	14000	Caen
5 1 Cuve de 1000 l pour récupération eau de pluie .	179,00 €	Castorama	14200	Hérouville
TOTAL TTC	22 006,24 €			

Les travaux de maçonnerie (1 et 2) n'ont pas pu être réalisés en 2022 (Pb de personnel) et sont reportés sur 2023. Le parking de la place de la baie, l'évacuation des eaux pluviales dans le moulin d'eau ainsi que le circuit touristique avec la remise en état du point de vue du moulin d'eau sont également au programme des travaux 2023.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes de Sallenelles	300 €
Association Café-Vanille-Chocolat	250 €
Comité de jumelage Amfreville-Sallenelles	250 €
Amicale des Sapeurs-pompiers d'Amfreville	120 €
Société Nationale de Sauvetage en Mer	120 €
Association « les restos du Cœur » à Cabourg	100 €
Association les Bouchons du Cœur du Calvados	50 €
TOTAL	1190 €

TAUX D'IMPOSITION 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2023.

	2020	2021	2022	2023
Foncier bâti	21,70 %	43,80 %	43,80 %	43,80 %
Foncier non bâti	29,12 %	29,12 %	29,12 %	29,12 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	11,19 %	11,19 %	11,19 %	11,19 %

Mais cela ne veut pas dire que les impôts n'augmenteront pas car la valeur locative sera revalorisée de **+7,1%** en 2023. Depuis la loi de finances pour 2018, le coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives, autrement dit des bases d'imposition, relève d'un calcul et non plus d'une fixation par amendement parlementaire. Il suit désormais l'indice des prix à la consommation harmonisé.

NOTRE NOUVELLE SECRETAIRE : ELISE LLERENA



Elise Llerena, 31 ans a commencé à travailler le 6 février 2023 en tant que secrétaire de mairie à mi-temps pour une durée d'un an jusqu'à sa titularisation.

Elise a été formée pendant 2 mois à son poste par Mr Hervé Carton qui a bien voulu revenir suite au départ de Jennifer Lecomte.

Elise souhaitait travailler au sein d'une petite commune afin d'être au plus proche de la population et d'accomplir plusieurs tâches : secrétariat, comptabilité, recevoir les Sallenellaises et Sallenellais, gestion de la salle des fêtes etc.

Elle s'est très bien adaptée à ce poste et nous sommes ravis qu'elle ait rejoint notre équipe.

Pascale Dagorn



Passation de pouvoir entre Hervé Carton et Elise Llerena.

Venez la rencontrer à la permanence les mardis et vendredis de 17h à 18h30 ou sur rendez-vous les lundis et jeudis de 8h à 12h et les mardis et vendredis de 13h45 à 17h.

LOCATION DE LA SALLE DES FETES

La commune de Sallenelles met la salle des fêtes de la commune à la disposition des Sallenellais et des non-Sallenellais. Cette salle permet d'accueillir 49 personnes. Elle dispose d'un coin cuisine équipé d'une cuisinière électrique, d'un réfrigérateur, d'un four micro-ondes, d'une cafetière, de la vaisselle pour 49 personnes et d'un lave-vaisselle.

Effectuez votre demande de réservation auprès de la mairie au 02 31 78 72 07.

Caution : **500€**

Période	Tarifs	Sallenellais	Non-Sallenellais
Du 01/11 au 30/04 (1)	Week-end	250€	350€
	Journée	120€	170€
Du 01/05 au 31/10	Week-end	200€	300€
	Journée	100€	150€

(1) Les tarifs en période hivernale ont été majorés pour tenir compte de la hausse des prix de l'énergie.

CANTINES DES ECOLES AMFREVILLE-BREVILLE LES MONTS-MERVILLE

Lors du conseil municipal de février 2022, l'ensemble du conseil a voté une délibération afin d'accompagner financièrement les parents des enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de Merville Franceville et d'Amfreville-Bréville les monts (Ecoles rattachées à la carte scolaire de Sallenelles).

A partir de la rentrée scolaire 2022/2023, la mairie prend à sa charge 0.50€ sur chaque repas pris par les petits Sallenellais aux cantines de ces établissements.

Un courrier sera distribué dans les boîtes aux lettres des familles concernées avec les modalités de prise en charge. Attention, la mairie ne possède pas la liste à jour des enfants fréquentant ces cantines. Il ne faudra donc pas hésiter à communiquer autour de vous afin de faire bénéficier toute famille concernée et les encourager à prendre contact avec le secrétariat pour être indemnisé et vous prions de ne pas nous tenir rigueur pour d'éventuels oublis.

Pour 2023, la commune a budgété 2 200€ pour cette action sociale.

La mairie de Sallenelles espère que vous serez sensibles à cette démarche qui, dans ce contexte économique difficile, vous apportera une aide financière non négligeable.

Noémie Germaine



Ecole de Bréville les monts



Ecole d'Amfreville



Cantine de Merville-Franceville

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

Vous avez des remarques, des idées d'animations, d'aménagement pour la commune, dites-le nous :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

TRAVAUX REALISES 2022 /2023

TRAVERSEE DE LA COMMUNE A 30 K/MH



La vitesse est désormais limitée à 30Km/H entre le ralentisseur de la mairie et celui du salon de coiffure.

Montant des travaux :
Aménagement zone 30 + signalisation
et marquage au sol : 5122,78 €

STATIONNEMENT CHEMIN DES PECHEURS



Aménagement de 4 parkings chemin des pêcheurs avec une place réservée aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Montant des travaux : 10 914€

CUVES 1000 L



Pour assurer l'arrosage des jardinières et des parterres, 2 récupérateurs d'eau de pluie de 1000l ont été installés dans la cour de la mairie.

LE RELAIS DES PRODUCTEURS

LES FROMAGES DE TILLY

Bonne nouvelle !

Les fromages de Tilly sont de retour au relais des Producteurs de Sallenelles.

Ils sont présents le samedi matin de 9h30 à 12h30 tous les 15 jours.

N'hésitez pas, à ce propos, à consulter les dates affichées au relais.



Pour info, l'activité a repris suite à la naissance de chevreaux. Les fromages de Tilly respectent, en effet, le cycle naturel de la chèvre. Précisons que cette dernière ne produit du lait qu'après avoir donné naissance à des petits. C'est pourquoi la production laitière reste irrégulière.

Qu'il soit frais, crémeux ou affiné, en entrée, en plat, ou en dessert, le fromage de chèvre peut se déguster de différentes manières et à tout moment du repas.

Les fromages de Tilly vous proposent, pour cela, toute une variété de fromages sélectionnés avec soin. Ils mettent l'accent sur la qualité des produits et misent sur les circuits courts.

Paola Chrétien



La petite dernière de 2023 : Georgette



Le petit dernier
le Tilly fleury

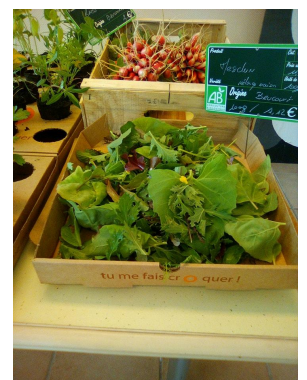
LES POTAGERS DE LOUIS ET JOSEPHINE

Les potagers de Louis et Joséphine ont pris leurs quartiers à Brucourt début avril, ils ont aussitôt commencé les semis et les plantations, les légumes certifiés bio commencent à pousser !!

Depuis le 27 Mai, au Relais des producteurs, des radis, du mesclun et des salades vous sont proposés mais très vite les courgettes et haricots ont fait aussi leur apparition... melons, concombres et carottes viendront par la suite.

Les potagers de Louis et Joséphine sont présents au relais tous les samedis matins de 9h30 à 12h30.

Laurent Lemarchand



REPAS DES AINES

Après 2 ans d'arrêt pour cause de pandémie, le traditionnel repas des aînés a eu lieu le 22 Janvier 2023 au restaurant « Au pied des marais » au Home Varaville. Treize Sallenellaises et Sallenellais de plus de 67 ans se sont réunis pour fêter la nouvelle année.



C'est autour d'un excellent menu concocté par Thierry Ramard que nous avons passé un agréable moment en compagnie du conseil municipal représenté par Laurent Lemarchand, Christophe Busson et Pascale Dagorn.

CEREMONIES COMMEMORATIVES

ARMISTICE DU 8 MAI 1945

En l'absence de Laurent Lemarchand, maire, c'est Mme Pascale Dagorn, adjointe à la mairie de Sallenelles qui a présidé la cérémonie aux côtés de Jean-Pierre Willemot, Président de l'Amicale Mémoire du Monde Combattant Amfreville, Bréville les monts, Sallenelles et en présence de Gérard Gaillard porte-drapeau, des sapeurs pompiers d'Amfreville, des habitants de Sallenelles et des communes avoisinantes.

Maîtres de cérémonies : Noémie Germaine, Junior Brichart.



79 ° ANNIVERSAIRE DU 6 JUIN 1944

7 Juin 2023 : Commémoration du débarquement allié du 06 juin 44 au monument la Perruque avec Denis Donovan, 99 ans le 8 Juin, seul vétéran survivant du 48° Royal Marine Commando, sa famille et les représentants des 46°, 47°, 48° et 49° Royal Marine Commandos.

Dennis Donovan débarqua sur la plage de Saint Aubin sur mer le 6 Juin 1944 à 8h30 en soutien des troupes canadiennes.



FETE DE LA MUSIQUE 22 JUN 2023

Pour la Fête de la Musique, la chorale Arpador, dirigée par Isabelle Hanout, a interprété des chansons de Michel Berger et de Stromae alors que le Trio Isoceb a chanté Charles Trenet. Le trio Isoceb est composé d'Isabelle Hanout, d'Olivier Lefevre percussionniste et accordéoniste et de Sébastien Marie pianiste.

Merci à Isabelle et son équipe pour cette soirée sympathique et conviviale.

On pourrait même dire « Formidables, vous étiez formidables..... »



Le trio Isoceb chante Charles Trenet



La chorale Arpador chante Michel Berger.



La chorale Arpador chante Stromae : « Alors on danse »



Après l'effort.....le réconfort.

FOIRE A TOUT DU 25 JUN 2023



L'équipe du Comité des Fêtes Anne, Mélanie, Jérôme, Christophe et Stéphane notre pizzaiolo ont accueilli 63 exposants sous un soleil resplendissant. De nombreux visiteurs ont parcouru les allées tout au long de la journée sous une chaleur écrasante.

Bravo à toute l'équipe. Merci aux habitants de Sallenelles qui sont venus prêter main forte, merci à Xavier et Christophe, agents d'entretien des espaces verts de Merville-Franceville et à Christophe, agent d'entretien des espaces verts de Sallenelles pour la préparation du terrain de la foire à tout...

PROCHAINE FOIRE A TOUT: LE 10 SEPTEMBRE 2023

QUELQUES NOUVELLES DE LA MAISON DE LA NATURE

Pour la deuxième année, Élodie pailleux, directrice de la maison de la nature est venue présenter la saison 2023 au conseil municipal.

Cette année, la maison de la nature et de l'estuaire propose une exposition temporaire et un parcours extérieur sur le thème «Plancton, voir l'invisible»



Dans le cadre de cette exposition temporaire, des animations permettent de mieux connaître le plancton de l'estuaire de l'Orne :

«Enquêtons sur le plancton» - Tout public (dès 8 ans) : une enquête dans un univers rempli de surprises

«Jouons avec le plancton» - Tout public (dès 6 ans) : Le plancton, ça se joue, ça se goûte, ça s'observe et ça se barbouille!

«À la pêche au plancton» - Tout public (dès 6 ans) : Les bottes aux pieds, découvrir le contenu d'une goutte d'eau. C'est tout un monde!

Il y aussi de nombreuses autres propositions d'animations tout aussi intéressantes les unes que les autres.

A consulter sur le site : https://www.cpievdo.fr/_files/ugd/4c2287_05b0c21ac2964d948797598b1a620f58.pdf



Brochure disponible à la boulangerie et au salon de coiffure de Sallenelles.

Catherine Martin-Lelièvre

LES HIRONDELLES SONT DE RETOUR

Les hirondelles reviennent avec les beaux jours. Vivant proche des hommes, elles subissent un certain nombre d'atteintes et sont de moins en moins nombreuses. Et pourtant, saviez-vous qu'une hirondelle peut manger 3000 moustiques par jour ? Plus on aura d'hirondelles, moins on aura de moustiques.

Ces dernières années, les hirondelles ont vu leurs effectifs chuter : baisse de 42 % pour l'Hirondelle de fenêtre et de 8 % pour l'Hirondelle rustique depuis 1989 selon le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) coordonné par le Muséum national d'Histoire naturelle et la LPO. Les raisons de ce déclin sont multiples. Citons les principales : baisse de la ressource alimentaire par l'emploi d'insecticides, destruction directe des nids, impacts sur les bâtiments (disparition de bâtiments ouverts, ravalement de façades...).



Les hirondelles sont des oiseaux protégés par l'Arrêté ministériel du 29 octobre 2009, qui **interdit de détruire les individus, les nids, les œufs, les poussins ou de perturber intentionnellement les animaux.**

A noter que les nids restent protégés même quand les hirondelles sont absentes (période hivernale). Contrevenir à ces dispositions expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à 3 ans de prison et 150 000 euros d'amende.

Les inspecteurs de l'environnement de l'Office de la biodiversité (OFB) ont pour mission de faire connaître et respecter cet arrêté. Ils proposent également plusieurs solutions pour faciliter la cohabitation et aider cette espèce.

Alors, que faire quand il est nécessaire de faire des travaux pouvant impacter les hirondelles, comme les travaux de toiture ou de façade ?

Avant toute intervention, il est impératif de demander une dérogation auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), à l'aide d'un document spécialement dédié (Cerfa n°13614*01). La dérogation à la destruction des nids ou de l'espèce pourra être accordée, moyennant l'installation de nids artificiels (en compensation à ceux détruits), et de dates de travaux adaptées.

Des solutions existent aussi pour éviter les salissures : fixer une planchette à l'aide d'équerres sous les nids. Il est possible d'aller plus loin pour aider ces oiseaux en leur facilitant l'accès à de la boue pour les nids ou encore en offrant des surfaces facilitant l'accroche des nids.

C'est pourquoi nous vous proposons, avec le concours de la maison de la nature, une animation familiale gratuite

le Samedi 30 Septembre de 10h à 12h

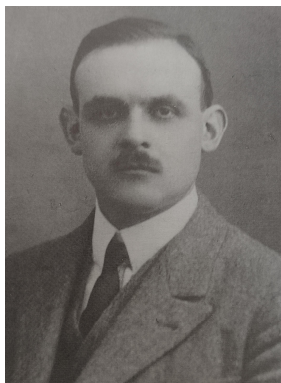
à la salle des fêtes de Sallenelles pour construire des nichoirs et des planchettes.

Nous vous informerons en fin d'été plus en détail de l'organisation de cette animation.

Source : <https://www.ofb.gouv.fr/actualites/hirondelles-un-symbole-du-printemps-en-danger>

Catherine Martin-Lelièvre

LE NOM DES RUES : LA RUE ANDRÉ PIERRE-MARIE



André Pierre-Marie

Cette rue doit son nom au scientifique André Pierre-Marie.

La famille Marie faisait partie des personnalités issues de milieux divers qui, au 20ème siècle, avaient décidé de résider à Sallenelles.

Il faut préciser, en effet, que notre commune était particulièrement appréciée pour sa baie (elle l'est toujours d'ailleurs) ainsi que pour ses activités de pêche et de chasse.

Les Marie, dont la propriété se trouve au numéro 13 de cette rue, étaient impliqués dans la vie de la commune. La famille Marie avait, à titre d'exemple, payé les premiers panneaux de signalisation.

Mais revenons à André Pierre-Marie...

André Pierre-Marie était le fils de Pierre Marie, un médecin des hôpitaux de Paris spécialisé en neurologie.

André Pierre-Marie évoluait, lui aussi, dans le domaine médical à l'institut Pasteur. Il se consacrait notamment aux microbes provoquant de graves intoxications alimentaires. C'est lui qui découvrit le botulisme en 1922 (maladie paralytique rare, mais grave causée par une bactérie se trouvant le plus souvent dans la charcuterie avariée et les conserves mal stérilisées).

Malheureusement, André Pierre-Marie connut une fin bien triste. le 25 Juin 1929, au cours de ses travaux, il contracta cette maladie et en décrivit, avec la plus grande rigueur, les symptômes et cela jusqu'à son dernier souffle le 11 Juillet 1929.

Le 20 Mars 1932, le docteur Edouard Joltrain, maire et son conseil municipal décidèrent de lui rendre hommage. La route de Dives sur Mer devint la rue André Pierre-Marie « en mémoire du savant victime de son devoir » (extrait du livre « Sallenelles, 1000 ans d'Histoire » écrit par Annie Fettu et Françoise Passera).

Tout ceci nous montre qu'en recherchant l'origine du nom d'une rue nous finissons par découvrir une personnalité, un événement d'antan. Le nom des rues témoigne, non seulement, de l'histoire de notre village mais aussi de ses évolutions.

Paola Chrétien



Sa propriété au 13 de la rue André Pierre-Marie



Aujourd'hui.

Photos extraites du livre « Sallenelles, 1000 ans d'Histoire ».

Ce livre est en vente à la mairie.

BRIGADE PIRON

La commémoration de la libération de Sallenelles aura lieu le **Dimanche 20 Août 2023 à 14h30** devant le monument de la brigade Piron dans la cour de la mairie.

Le conseil municipal a donné un accord de principe pour une participation au financement d'un monument dédié à la Brigade Piron sur la commune d'Auberville. L'AMCBP (Association Pour la Mémoire des Combattants de la Brigade Piron), regroupant toutes les communes de Normandie libérées par la Brigade Piron a décidé de créer le MEMORIAL BELGE DE LA BATAILLE DE NORMANDIE reprenant les noms des victimes belges tombées sur leur sol durant le mois d'août 1944. Inauguration prévue le 20 août 2024 à Auberville.



Projet comprenant un mur de 3m de long sur 2 m de haut sur lequel figureront les noms des 27 soldats belges tués en Normandie, des panneaux explicatifs et un ensemble de sculptures représentant en taille réelle des soldats en action de combat.

TONTE ET BRICOLAGE LE DIMANCHE

Il est des sujets qui fâchent et qui reviennent régulièrement.

Un arrêté préfectoral, en date du 20/11/2008, impose des horaires qu'il faut respecter, tant pour les travaux de jardinage que ceux de bricolage.

Nous vous rappelons ces horaires :

les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h 30 à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Pas de



Ni de



Le Dimanche après-midi